

La Lettre de VILLERS

180

janvier-février 2026



BUDGET

Adoption à l'unanimité
du projet de budget
2026

FAMILLE

Un projet de Maison
d'Assistants Maternels
accolée à l'école Duprez

PATRIMOINE

Les vitraux dédiés
à Sainte Germaine
de Pibrac

SOMMAIRE

- 03** Édito
- 04 & 05** Adoption du projet de budget 2026
Budget participatif : résultat de la première édition
- 05** Des aides pour accompagner les jeunes Villersois dans leurs projets
- 06** Un projet de Maison d'Assistants Maternels accolée à l'école Victor Duprez
- 07** Ciné-Débat : une soirée de sensibilisation contre les violences faites aux femmes
Paléontologie : sur les traces du passé, partez à la chasse aux fossiles
- 08 & 09** Les vitraux dédiés à Sainte Germaine de Pibrac
- 10** Claudine Guiochon, au cœur du Prix Littéraire Premium de Villers-sur-Mer
- 11** Section modélisme : un concentré de savoir-faire et de passion
- 12 & 13** Un moment de découverte et d'imagination pour les enfants de Villers-sur-Mer
- 14** Hommage à Nicole Chedru, notre bibliothécaire depuis plus de 20 ans
Hommage à Serge Mathias, fidèle bénévole des thés dansants
- 15** Tribunes libres
État civil
- 16** La photo du lundi © Armelle Pascault
- 18 à 23** Retour en images

N° 180 | janvier-février 2026

PUBLICATION | Chhun-Na Lenglart, maire
RÉDACTION | Mairie de Villers-sur-Mer
RÉALISATION | Service Communication
IMPRESSION | Groupe EDH Communication
TIRAGE | 1500 exemplaires



Chères Villersoises,
Chers Villersois,
Mes chers amis,

La nouvelle année est arrivée et au nom de tout le Conseil Municipal, je vous adresse tous nos vœux :

- #_ De Bonne Santé,
- #_ De Bonheur,
- #_ Et de Réussite dans vos projets.

Le mois de mars 2026, une nouvelle équipe municipale sera élue, et je souhaite le meilleur pour notre commune.

J'ai confiance dans le choix des Villersoises et des Villersois.

J'espère que mon successeur aura à cœur de continuer à réunir tous les Villersois, et à se tourner vers l'avenir, pour que la qualité de vie qui est la nôtre, perdure à Villers-sur-Mer.

Je pars avec la certitude d'avoir eu le courage et la ténacité d'avoir œuvré pour rétablir une certaine stabilité, tant en interne qu'en externe.

Je pars avec la certitude qu'économiquement notre commune pourra faire face aux enjeux du rachat du Pôle de Santé. Tout un chacun a pu se rendre compte de l'importance et de la qualité que cet équipement apporte à notre ville.

Merci à tous les Villersoises et Villersois, aux employés, à mes co-listiers – adjointes et adjoints, et conseillers municipaux – qui m'ont accompagnée, dans leur diversité, et œuvré pour que notre commune retrouve calme, paix et stabilité.

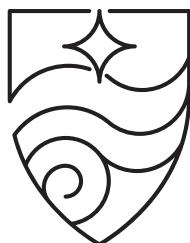
Afin de quitter mon rôle de maire en toute sérénité, j'ai mandaté un audit financier, ainsi chacun pourra apprécier la situation de la commune.

J'ai eu plaisir à travailler pour l'intérêt général de la ville et défendre les intérêts de Villers à l'extérieur. Ce fut une tâche passionnante, enrichissante.

Cette action publique a renforcé mon attachement et mon amour pour notre commune, ses habitants dans leur diversité d'opinions et d'origines.

Chhun-Na Lenglart
Maire de Villers-sur-Mer


« J'ai eu plaisir à travailler pour l'intérêt général de la ville et défendre les intérêts de Villers à l'extérieur. Ce fut une tâche passionnante, enrichissante. »



Adoption du projet de budget 2026

Le conseil municipal du 2 décembre a adopté à l'unanimité le projet de budget 2026.

L'élaboration de ce budget s'inscrit dans un contexte national marqué par de fortes incertitudes pour les collectivités territoriales. Les communes rencontrent des difficultés à anticiper l'évolution de leurs ressources, notamment en raison d'éventuelles baisses des dotations de l'État, de la mise en place de nouveaux mécanismes de prélèvement sur les recettes fiscales, tels que le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) ainsi que des incertitudes pesant sur le niveau des subventions.

Dans ce cadre, le budget 2026 vise à concilier la maîtrise des dépenses communales avec le maintien du fonctionnement des services municipaux. Une attention particulière a été portée à l'analyse des charges, avec une recherche continue d'économies sur l'ensemble des postes de dépenses.

Ainsi, le budget 2026 prévoit, en section d'exploitation (tout ce qui permet à Villers d'assurer le fonctionnement courant de ses services communaux):

9,817 millions d'euros de dépenses, soit une baisse de 2,5 % par rapport aux prévisions de 2025,

La commune envisage 11,996 millions d'euros de recettes, hausse de 2,1 % par rapport aux prévisions de 2025.

Les taux communaux des impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) resteront inchangés.

Le résultat de fonctionnement prévisionnel s'élève ainsi à 2,178 millions d'euros, montant destiné à financer les dépenses d'investissement.

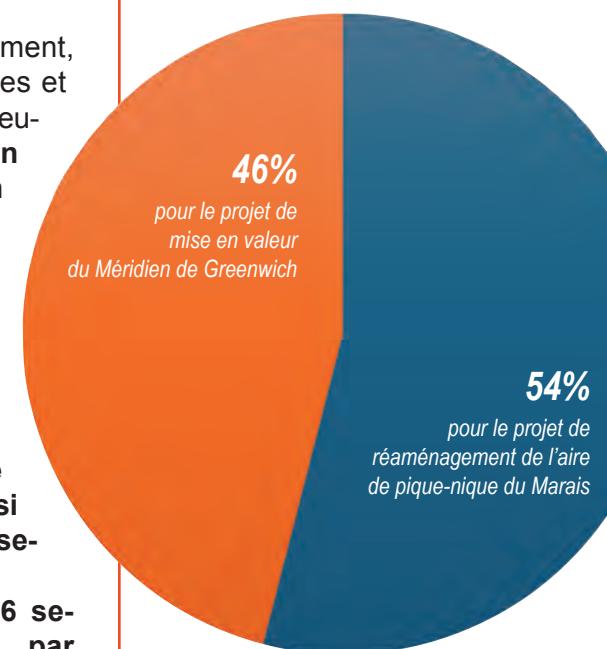
Pour le budget d'investissement, le montant estimé, en dépenses et recettes est de 2,867 millions d'euros. L'effort porte sur l'**entretien du patrimoine, la réfection des routes et trottoirs** ainsi que des **travaux dans les bâtiments municipaux** (renouvellement des chaudières, réfection des vestiaires du gymnase, création d'une maison d'assistantes maternelles...). **Les travaux de rénovation de l'église seront poursuivis ainsi que le programme d'enfouissement des réseaux.**

Les investissements 2026 seront financés en totalité par l'épargne et non par la dette. Cela permet à la commune de poursuivre son désendettement, le montant global de la dette restant due à fin 2026 sera de 3 millions d'euros.

Le budget 2026 a été élaboré dans le respect des équilibres financiers de la commune. Il vise à assurer la continuité du fonctionnement des services municipaux, à maîtriser les dépenses et à permettre la réalisation des investissements inscrits, dans le cadre des capacités budgétaires de la collectivité.

Budget participatif : résultat de la première édition

La Ville de Villers-sur-Mer a lancé en 2025 la première édition de son budget participatif, un dispositif permettant aux habitants de proposer puis de choisir des projets d'intérêt général à réaliser sur la commune. Pour cette première édition, une enveloppe maximale de 10 000 € a été dédiée.



À l'issue de l'étude des propositions déposées par les habitants, deux projets répondant aux critères définis par le Conseil municipal (faisabilité technique, respect du cadre réglementaire et maîtrise budgétaire) ont été retenus et soumis au vote.

Les projets soumis au vote

Projet n° 1 : Réaménagement de l'aire de pique-nique du Marais

Ce projet a pour objectif de valoriser l'aire de pique-nique située à proximité du coin d'eau Marais et d'en améliorer les usages. Il prévoit l'aménagement d'espaces verts, la plantation d'arbres fruitiers et de fleurs mellifères, l'installation de jeux pour enfants ainsi que la mise en place de pupitres d'information.





AIDES MUNICIPALES

ère édition

et d'un jalonnement adapté.

Le coût estimé de ce projet est de 9 290 €.

Répartition du budget:

#_ Jeux pour enfants : 53,8 %

#_ Pupitres et jalonnement : 29,2 %

#_ Espaces verts : 17 %

Projet n° 2: Mise en valeur du Méridien de Greenwich

Ce projet vise à mettre en valeur un repère historique présent sur la commune, le Méridien de Greenwich, grâce à l'installation d'un pupitre d'information et à la création de supports pédagogiques présentant son histoire et les points d'intérêt locaux. Il comprend également la réalisation de prises de vues aériennes destinées à enrichir les supports visuels.

Le coût estimé de ce projet est de 8 840 €.

Répartition du budget:

#_ Fabrication et pose : 67,9 %

#_ Création des supports : 22,6 %

#_ Prises de vues aériennes : 9,5 %

Résultats du vote

Les votes, ouverts aux habitants de Villers-sur-Mer âgés de 16 ans et plus, se sont déroulés du 15 au 31 décembre.

À l'issue de la consultation, le projet n° 1: « **Réaménagement du Marais** » a recueilli 152 voix, contre 130 voix pour l'autre projet. **Il sera réalisé au cours de l'année 2026**, dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévue.

Cette première édition du budget participatif a permis d'associer directement les habitants à un choix d'investissement communal et constitue une base de réflexion pour les éditions à venir.

Des aides pour accompagner les jeunes Villersois dans leurs projets

Afin de soutenir les jeunes de la commune dans leurs parcours de formation et d'autonomie, la Ville de Villers-sur-Mer, en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), propose plusieurs dispositifs d'aides financières destinés aux 15-25 ans. Ces aides visent à lever certains freins financiers et à encourager la mobilité et l'accès à l'emploi.

Une aide à la formation BAFA

La commune met en place une aide financière à destination des jeunes âgés de 17 à 25 ans, domiciliés à Villers-sur-Mer, souhaitant suivre la formation au **Brevet d'Appétitude aux Fonctions d'Animateur** (BAFA).

Cette aide, d'un montant de 300 €, est versée en une seule fois, sur présentation des justificatifs d'inscription et de paiement du stage.

L'attribution de cette aide est soumise à plusieurs conditions : **être domicilié à Villers-sur-Mer depuis au moins six mois** (ou être rattaché au domicile parental), **présenter un projet motivé** (lettre de motivation ou engagement associatif), **s'engager à suivre une formation BAFA complète** auprès d'un organisme habilité au niveau national et à **finaliser le cursus dans un délai de 18 mois après l'obtention de l'aide**. Un plafond de ressources, basé sur le quotient familial CAF, est également appliqué.

En contrepartie, **les bénéficiaires s'engagent à effectuer leur stage pratique au sein de l'une des structures de loisirs de Villers-sur-Mer durant la saison estivale** (juillet et/ou août), dans un délai de deux ans suivant l'attribution de l'aide. Cette aide est limitée à une seule demande par bénéficiaire.

L'instruction des dossiers et le versement de l'aide sont assurés par le CCAS.

Une aide au permis de conduire



Afin de favoriser la mobilité des jeunes Villersois, une aide financière au passage du code de la route est également proposée. Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 20 ans résidant à Villers-sur-Mer.

Les bénéficiaires doivent être inscrits dans une auto-école située dans un périmètre de 30 kilomètres autour de la commune. Une aide forfaitaire de 150 € est alors attribuée pour accompagner cette démarche.

Informations et démarches

Les modalités détaillées, les conditions d'éligibilité et les dossiers de demande sont disponibles auprès du CCAS, situé 8 rue Boulard.

#_ sur rendez-vous au 02 31 14 65 13

Lundi : 13 h 30 à 17 h

Mardi, jeudi et vendredi

9 h 30 à 12 h

13 h 30 à 17 h

Mercredi : 9 h 30 à 12 h

Un projet de Maison d'Assistants Maternels accolée à l'école V. Duprez

La commune accompagne la création d'une Maison d'Assistants Maternels d'Initiative Publique (MAMIP) au sein des locaux laissés libres par l'école Victor Duprez. Ce projet vise à proposer une solution complémentaire d'accueil du jeune enfant, en réponse aux besoins identifiés des familles villersoises.

La MAMIP : un dispositif expérimental encadré

La MAMIP s'inscrit dans un dispositif expérimental reposant sur un partenariat entre cinq acteurs : **la Protection maternelle et infantile (PMI), la Caisse d'allocations familiales (CAF), le Relais Petite Enfance (RPE), la commune et l'association des assistants maternels.** Ce dispositif permet aux collectivités qui s'engagent à louer à un moindre coût des locaux à une MAM de bénéficier de subventions de la part de la CAF pour construire ou effectuer des travaux, investir en aménagement intérieur. La subvention est en fonction du nombre d'assistantes maternelles et d'assistants maternels qui créent la MAMIP, sachant que le nombre est limité à 4 assistants maternels pouvant recevoir chacun 4 enfants maximum.

Un projet construit en concertation

Dès les premières étapes de réflexion, la directrice et les enseignantes de l'école Victor Duprez ont été pleinement associées au projet. Leur implication a permis d'anticiper son implantation dans de bonnes conditions, notamment grâce à une réorganisation des salles de classe et de la bibliothèque. Leur collaboration, tout comme celle des représentants de l'Inspection de l'Éducation nationale, a été précieuse et a largement contribué à la faisabilité et à la réussite de ce projet.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec la PMI, la CAF, les assistantes maternelles et les services techniques de la mairie afin de bien

préparer le projet, **répondre aux besoins des enfants, tout en respectant la réglementation d'accueil de jeunes enfants, penser la répartition des locaux...** Pour Villers, le projet est construit par deux assistantes maternelles et cela pourra aller jusqu'à trois ultérieurement pour respecter le nombre de m² nécessaire par enfant.

Engagements des assistantes maternelles

Les assistantes maternelles s'engagent à signer et mettre en application la charte de qualité pour les Maisons d'Assistants Maternels, à appliquer la *charte nationale de l'accueil du Jeune Enfant*, à rédiger un projet de fonctionnement, à participer à trois séances d'analyse des pratiques professionnelles, à travailler en lien avec le RPE et à présenter un bilan de leur activité chaque année à l'ensemble des partenaires signataires. Elles sont soutenues par la CAF, la PMI et le RPE dans l'écriture de leur projet.

Le dossier de demande de subvention d'investissement a été examiné par la Commission des aides financières collectives (CAFCO) d'Action sociale de la Caisse d'allocations familiales du Calvados lors de sa séance du 8 décembre 2025.

Un avis favorable a été rendu, accordant une subvention d'investissement de 37 200 € dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Accueil du Jeune Enfant (PIAJE), au titre des Maisons d'Assistants Maternels à Intérêt Public (MAMIP).

Cette subvention permet d'engager les travaux d'aménagement d'une classe, d'un dortoir et de sanitaires dans le bâtiment anciennement maternelle de l'école Victor Duprez, ainsi que la création d'une entrée indépendante de la cour de l'école.

Une réponse aux besoins locaux

Ce projet MAMIP permet de répondre aux besoins d'accueil des familles ayant de jeunes enfants, de diversifier l'offre d'accueil et permet de rompre l'isolement dans lequel les assistantes maternelles à domicile peuvent parfois être dans l'exercice de leur métier.

Un remerciement particulier aux acteurs qui ont accompagné ce projet et sans lesquels il n'aurait pas pu se concrétiser : la PMI, la CAF, le Relais Petite Enfance et l'association des assistants maternels.



Une soirée de sensibilisation contre les violences faites aux femmes

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une soirée ciné-débat consacrée à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes s'est tenue le 25 novembre dernier au cinéma du Casino, à l'initiative de l'association Villers AOC.

Près de 70 personnes ont assisté à la projection du film *Dis-moi juste que tu m'aimes* d'Anne Le Ny, porté par Omar Sy, Vanessa Paradis, Élodie Bouchez et José Garcia. À travers ce long-métrage, le public a été invité à réfléchir aux mécanismes des violences au sein du couple et à leurs répercussions psychologiques et sociales.

Des échanges avec des professionnels mobilisés

La projection a été suivie d'un temps d'échange avec la salle, animé par plusieurs professionnels mobilisés sur le territoire. Étaient notamment présents des représentants de la Maison de Protection des Familles du Calvados (MPF14), ainsi que l'adjudant Kevin Marie de la brigade de gendarmerie de Villers-sur-Mer — en charge des affaires de violences intrafamiliales. Mme Perringerard, directrice du CIDFF14 de Lisieux, est également intervenue, aux côtés d'Aimie Falaise-Pinguet et d'Aurélia Legeleux, psychologues au Pôle Santé de Villers-sur-Mer.



Informer sur les dispositifs d'aide existants

Les échanges ont permis d'aborder les dispositifs d'accompagnement existants, les démarches possibles pour les victimes et l'importance de la prévention. Le numéro national 3919, dédié aux victimes de violences, a notamment été rappelé.

Une mobilisation solidaire

La participation du public, sous forme de séance à contribution libre, a permis de recueillir 450 €, intégralement reversés au CIDFF, afin de soutenir la poursuite de ses actions d'information, de prévention et d'accompagnement des femmes et des familles.

PALÉONTOLOGIE

Sur les traces du passé : partez à la chasse aux fossiles

Partez à la découverte d'une activité à la fois ludique, pédagogique et gratuite : la chasse aux fossiles sur l'estran de Villers-sur-Mer. Accessible à toute la famille, cette sortie permet d'explorer un site naturel exceptionnel tout en s'initiant à la paléontologie.

Un site naturel exceptionnel à respecter

Deux heures après la marée haute, la plage située au pied des célèbres falaises des Vaches Noires devient un véritable terrain d'exploration. Il est rappelé qu'il est strictement interdit de monter sur les falaises, à la fois pour des raisons de

sécurité et afin de préserver ce site classé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

À la recherche des fossiles

En observant attentivement les galets, les promeneurs peuvent découvrir de nombreux fossiles :

huîtres, oursins, ammonites, gastéropodes, coraux ou encore éponges, et parfois même des fragments d'os. Les fossiles récoltés peuvent ensuite être présentés au Paléospace, où les médiateurs scientifiques proposent de les identifier et d'en expliquer l'origine.

Un patrimoine à découvrir depuis plus de deux siècles

Pratiquée sur le site depuis plus de deux siècles, cette activité emblématique permet de mieux comprendre le patrimoine géologique et naturel normand, tout en offrant un moment de découverte et de partage en plein air.

Avant de partir, il est recommandé de consulter attentivement les horaires de marées afin de profiter de la sortie en toute sécurité.

Les vitraux dédiés à Sainte Germaine de Pibrac

Alors qu'une nouvelle phase de travaux de rénovation s'engage à l'église Saint-Martin, c'est l'occasion de porter un regard attentif sur l'un de ses trésors les plus discrets et pourtant remarquables.

Parmi les trésors discrets que recèle l'église Saint-Martin, les fidèles et visiteurs peuvent admirer, dans la chapelle sud, une série de six vitraux lumineux consacrés à Sainte Germaine de Pibrac. Ces verrières appartiennent à la deuxième campagne de vitrerie de l'édifice, réalisée entre 1885 et 1889, accompagnant la construction du chœur, à une époque où la jeune église néo-gothique cherchait à s'orner de figures exemplaires de foi et de piété.

Un choix dicté par l'histoire locale

Le choix de représenter Sainte Germaine n'est pas anodin : il est lié à l'engagement généreux d'une bienfaitrice de notre paroisse, la comtesse de Béarn, née Germaine Demachy¹ (1851-1929). En écho à son prénom, qui la rattachait à cette sainte alors très populaire, elle fit partie des donateurs ayant contribué à l'embellissement de la nouvelle église. Ainsi, Villers conserve aujourd'hui, au détour de cette chapelle, une empreinte à la fois spirituelle et mémorielle.

La vie simple et édifiante de Sainte Germaine

Née en 1579 dans un foyer modeste du village de Pibrac, près de Toulouse, Germaine Cousin mena une existence humble de bergère. Atteinte d'une infirmité et rejetée par sa belle-mère, elle vécut une vie de pauvreté et de prière assidue. Elle

mourut à seulement 22 ans, en 1601. Sa trajectoire spirituelle exemplaire fut reconnue par l'Église : elle fut béatifiée en 1854 puis canonisée en 1867 pour devenir Sainte Germaine de Pibrac. Le prénom Germaine, encore rare jusque-là, connut une véritable vogue à la fin du XIX^e siècle et resta très attribué jusqu'aux lendemains de la Grande Guerre.

Un cycle de 6 baies dédié à Sainte Germaine

Les six baies datées de 1887 qui ornent la chapelle sud du chœur, racontent de façon chronologique et symbolique la vie de Sainte Germaine de Pibrac ainsi que les premières manifestations de son culte. Chaque baie illustre une étape clé : enfance humble et charitable, miracle fondateur, vénération posthume, manifestations miraculeuses et reconnaissance institutionnelle. Ce parcours en six baies raconte donc la montée progressive de la sainteté de Germaine de Pibrac :

1#_ Germaine Cousin catéchise les enfants de Pibrac

Le premier vitrail montre Germaine dans sa vie quotidienne, pauvre mais animée d'une profonde piété. Malgré son exclusion sociale et ses infirmités, elle rassemble les enfants du village pour leur enseigner les rudiments de la foi chrétienne. La scène souligne son rôle d'éducatrice populaire, humble interface entre la foi et la simplicité du peuple.

Cela fonde sa réputation de *sancta puella*, la petite sainte missionnaire, bien qu'elle-même fût privée d'une éducation élaborée.



2#_ Le miracle des fleurs

Cette baie illustre l'épisode le plus célèbre de sa vie. Accusée par sa belle-mère d'avoir volé du pain pour les pauvres, Germaine est sommée d'ouvrir son tablier. Au lieu du pain attendu, apparaissent des fleurs fraîches et éclatantes, en plein hiver. Ce miracle met en valeur deux aspects essentiels : la charité héroïque malgré la pauvreté et la faveur divine qui protège son innocence.

3#_ La vénération du corps de la sainte

Après sa mort prématurée à l'âge de 22 ans, le souvenir de sa sainteté ne s'éteint pas. Inhumée dans l'église paroissiale de Pibrac, son corps fut retrouvé intact après plusieurs décennies, phénomène jugé miraculeux et à l'origine d'une vive dévotion populaire. Le vitrail présente les habitants de Pibrac et des pèlerins se recueillant devant son corps exposé. Cette scène traduit le basculement de la mémoire villageoise vers une reconnaissance plus large. La renommée locale s'amplifie : simple bergère sans gloire terrestre, Germaine devient une figure d'intercession pour les fidèles. L'iconographie transmet l'idée d'une sainteté authentifiée par Dieu lui-même, à travers la préservation miraculeuse du corps.

4#_ L'apparition de Sainte Germaine à des religieux

La légende rapporte que deux moines en pèlerinage reçurent une vision de Sainte Germaine, leur confirmant sa sainteté et leur inspi-



rant confiance. Dans le vitrail, ils la voient auréolée, ce qui témoigne de son rôle d'intermédiaire auprès de Dieu. Cette apparition marque le passage du culte local au culte reconnu par l'Église. En se manifestant à deux religieux, Germaine atteste de la légitimité de sa sainteté, souligne sa capacité d'intercession et conforte son rôle de protectrice qui veut guider et inspirer les serviteurs de l'Église sur terre.

5#- L'apparition à une femme malade et l'allusion à Henri IV

Une autre verrière présente Sainte Germaine apparaissant à une femme souffrante, à qui elle apporte guérison et réconfort. Cette scène associe piété locale et histoire nationale. Le décor et les costumes des personnages ancrent l'épisode dans le temps historique : la naissance du futur roi Henri IV (1553), symbole d'un royaume apaisé après les

guerres de Religion. L'allusion souligne un double plan : à la fois la miséricorde divine accordée à travers Germaine, figure maternelle et protectrice des souffrants, et l'ancrage de sa légende dans le grand récit national. Cela associe les miracles personnels à la mémoire collective, liant la petite bergère du Lauragais à l'histoire de France.

6#- La procession des reliques

Le cycle se conclut sur un vitrail vibrant de couleurs et de foule : la translation solennelle des reliques de Sainte Germaine. Portés en procession, ses restes sacrés parcourent les rues de Pibrac, suscitant ferveur et chants. Cet épisode illustre la reconnaissance officielle de son culte par l'Église. L'image consacre la diffusion de sa sainteté, désormais reconnue publiquement, et fixe la figure de Germaine comme patronne locale et protectrice des pauvres et des malades. La procession symbolise la pérennité de son héritage spirituel transmis à la communauté.

L'empreinte d'un grand atelier normand

Les vitraux représentant Sainte Germaine furent réalisés, comme toutes les autres verrières de l'église Saint Martin, par l'atelier Duhamel-Marette d'Évreux, reconnu pour son rôle majeur dans le renouveau de l'art du vitrail en Normandie au XIX^e siècle. La maison,

fondée en 1840, s'illustre par une parfaite maîtrise du dessin préparatoire, avec des cartons très soignés tant dans l'harmonie des coloris que du style mariant inspiration médiévale et précision académique. Ces cartons et gabarits servent de modèle précis pour la découpe et la peinture du verre. L'atelier utilisait des verres colorés de qualité, sélectionnés selon leurs textures et nuances. Les peintres-verriers appliquaient finement grisaille et émaux pour les détails, avant de cuire les pièces à haute température pour fusionner les coloris et renforcer la durabilité.

Cette méthode allie tradition médiévale et innovations techniques, produisant des vitraux richement colorés, d'une qualité picturale remarquable, aux réseaux de plomb élégants et aux compositions narratives claires, construites sur plusieurs plans. Le résultat est un équilibre subtil entre lumière, modelé et couleur, assurant la vivacité et la lisibilité des scènes représentées, à la fois de jour comme de nuit.

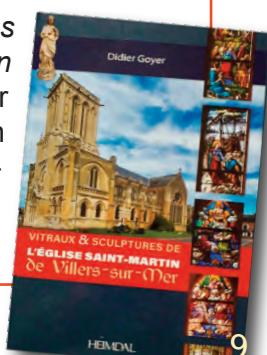
Les verrières de Villers témoignent du savoir-faire de cette maison qui travailla les vitraux comme de véritables tableaux. Elles sont à la fois un hommage spirituel et une trace tangible de l'histoire de ceux qui, par leurs dons et leur dévotion, ont marqué de leur empreinte l'église Saint-Martin et l'histoire communale. C'est là un élément majeur du patrimoine local, reconnu en 2006 par un classement au titre des Monuments historiques.

Merci à Yann LEBAILLIF pour la rédaction de cet article



Pour aller plus loin :

Vitraux et sculptures de l'église Saint-Martin de Villers-sur-Mer, par Didier Goyer, Edition Heimdal, 2025. Disponible auprès de la paroisse de Villers.



Claudine Guiochon, au cœur du Prix Littéraire Premium de Villers-sur-Mer

Passionnée de littérature et de transmission, Claudine Guiochon est une figure engagée de la vie culturelle villersoise. Ancienne enseignante de français aujourd’hui à la retraite, elle est à l’origine du Prix Littéraire Premium de Villers-sur-Mer, qu’elle préside depuis sa création en 2020.

Tout commence avec le café littéraire, qu’elle anime au sein de l’association **Villers Accueil**. Très vite, l’envie naît d’aller plus loin: créer **un prix littéraire à Villers-sur-Mer, ouvert aux auteurs français et francophones**, afin de partager le plaisir de lire, d’échanger autour des livres et de donner envie au plus grand nombre de se plonger dans la lecture, quels que soient les genres ou les styles.

Un engagement au service de la lecture

Depuis la création de l’association **Prix Littéraire Premium**, Claudine Guiochon en assure la présidence avec enthousiasme. Ses missions sont multiples: animation des réunions du jury, relations avec les maisons d’édition et les auteurs, préparation des rencontres littéraires, organisation de la remise du prix.

Elle travaille en étroite collaboration avec la vice-présidente, la trésorière et la secrétaire de l’association, un travail d’équipe indispensable au bon fonctionnement de cette aventure culturelle.

Ce qui la motive avant tout? Le goût de la lecture et les relations humaines: les échanges avec les membres du jury, les auteurs, les éditeurs et le public. Les rencontres avec les écrivains sont des moments privilégiés, qu’elle aime préparer avec soin, en cherchant des questions originales pour susciter le dialogue et la surprise.

Le Prix Littéraire Premium : une aventure collective

Créé en 2020, le Prix littéraire de Villers-sur-Mer distingue chaque année un ouvrage paru durant l’année civile précédente, en lien avec un thème choisi par le jury. **En 2025, le jury a souhaité mettre à l’honneur le roman historique.**

Composé de 25 membres, principalement issus du café littéraire de Villers Accueil, le jury propose et étudie plusieurs ouvrages afin de sélectionner cinq finalistes. Après plusieurs mois de lecture et de débats, un lauréat est désigné.

La Ville de Villers-sur-Mer soutient activement l’association, notamment par une subvention desti-



née à l’achat des ouvrages et à l’organisation de la remise du prix. La communication et l’organisation de l’événement sont menées en partenariat avec l’EPIC de Villers-sur-Mer.

Une remise de prix 2025 très appréciée



Le 6 décembre dernier, le Prix littéraire de Villers-sur-Mer 2025 a été remis à Cyril Gely pour son roman *Le dernier thé de Maître Soho*. Le jury a été séduit par la plume poétique de l’auteur, l’originalité de son récit et la force de son écriture, qui ont fait l’unanimité.

La soirée, organisée à la salle Panoramique du Casino, a donné lieu à une rencontre riche entre l’auteur et le public: présentation du roman, échanges, questions des lecteurs, séance de dédicaces et cocktail. **L’accueil des Villersois a été particulièrement chaleureux**, et le succès a été au rendez-vous: les ouvrages proposés à la vente ont rapidement trouvé preneurs.

Et demain ?

L’association regarde déjà vers l’avenir. Pour 2026, le thème retenu est celui du voyage. Les cinq ouvrages sélectionnés sont d’ores et déjà choisis et seront lus par le jury jusqu’au mois de juin.

À travers le Prix littéraire, Claudine Guiochon poursuit un objectif clair: faire vivre la lecture à Villers-sur-Mer, créer des moments de partage autour des livres et rappeler que la littérature est avant tout une rencontre.



Un concentré de savoir-faire et de passion

Créé en 2011, à la suite du premier *Salon du modélisme*, le club de modélisme de Villers-sur-Mer est aujourd’hui un véritable lieu de partage de compétences et de passion. Rattaché à l’Association des Jeunes Villersois (AJV), le club regroupe deux sections : le modélisme ferroviaire et le modélisme naval.



Installée depuis plusieurs années au premier étage de la gare de Villers-sur-Mer, la section ferroviaire accueille aujourd’hui 28 adhérents, dont trois jeunes, âgés de moins de 18 ans. Les membres, femmes et hommes de 31 à 85 ans, viennent parfois de loin (du Havre, de Rouen, de l’Eure ou même de la région parisienne) pour partager leur passion commune. Le club est ouvert toute l’année, les lundi après-midi, jeudi soir et le premier samedi de chaque mois.

Recréer le rail, du réel à l’imaginaire

Comme son nom l’indique, la section ferroviaire est spécialisée dans la reconstitution de gares et de réseaux ferroviaires, réels ou fictifs. À ses débuts, les méthodes étaient plutôt classiques : découpes manuelles, bâtiments achetés dans le commerce puis assemblés. Peu à peu, avec l’ar-

rivée de nouveaux membres et de nouvelles compétences, les techniques ont évolué, laissant davantage de place à la créativité, à l’innovation et à la fabrication sur mesure.

Un véritable laboratoire de compétences

Rejoindre le club, c’est entrer dans un univers où chacun apporte son savoir-faire au collectif. Les compétences développées sont nombreuses et variées :

- #_ démontage, réparation et digitalisation des locomotives,
- #_ gestion numérique des réseaux ferroviaires,
- #_ électronique (circuits imprimés, automatisation, lois électriques),
- #_ programmation informatique (langage C++, micro-ordinateurs),
- #_ dessin assisté par ordinateur en 2D et 3D (TurboCAD, Tinkercad),
- #_ fabrication de décors, arbres et paysages,
- #_ maîtrise de l’aérographe (pulvérisateur de peinture liquide) et des techniques de patine.

Le club utilise également des technologies modernes comme la découpe laser et l’impression 3D, permettant de créer des éléments

uniques et parfaitement adaptés aux réseaux.

Apprendre ensemble, transmettre la passion

Le modélisme ferroviaire demande rigueur, précision et patience, mais surtout une passion partagée. Les débutants sont accompagnés pas à pas par les membres plus expérimentés, dans un esprit d’entraide et de transmission. Chaque projet est collectif : certains se spécialisent dans la découpe laser, d’autres dans l’impression 3D, la peinture, le montage ou encore la gestion des réseaux électriques.

Cette transmission intergénérationnelle est l’essence même du club. Les compétences s’enrichissent au fil des années, grâce aux parcours professionnels et personnels de chacun.

Des projets d’envergure

Parmi les réalisations majeures figure la reconstitution fidèle de la gare de Trouville-Deauville telle qu’elle était dans les années 1960-1970, ainsi que la ligne ferroviaire jusqu’à Dives-sur-Mer, incluant les gares de Tourgéville, Blonville, Villers-sur-Mer, Gonnehem, Saint-Vaast et Dives. Un projet ambitieux qui illustre l’étendue du savoir-faire des membres.

Depuis sa création, la section a participé au *Salon du modélisme de Villers-sur-Mer* et présente encore aujourd’hui ses réalisations lors d’autres événements régionaux. En 2019, elle a également mené un projet pédagogique avec les classes de CM1-CM2 de l’école Victor Duprez, dans le cadre d’activités périscolaires.

Un club ouvert à tous

Pour l’avenir, la section souhaite perfectionner les compétences déjà acquises et investir dans du matériel supplémentaire, notamment une découpe laser.

À ceux qui hésitent à franchir la porte, les membres tiennent à le rappeler : il n’est pas nécessaire d’avoir des connaissances techniques poussées pour rejoindre le club. Curiosité, envie d’apprendre et goût du partage sont les seules conditions.

Un moment de découverte et d'imagination pour les enfants de Villers-sur-Mer

Lancé en novembre, le cycle d'ateliers « Les Rendez-vous des P'tits Crétifs » rencontre déjà un vif succès auprès des jeunes Villersois. Chaque mois, un atelier thématique ouvre les portes de la créativité et invite les enfants à découvrir des activités manuelles variées, ludiques et adaptées à leur âge.

Conçus pour encourager la curiosité, le développement artistique et le plaisir de créer, ces rendez-vous permettent aux enfants d'explorer différentes techniques, de manipuler de nouveaux matériaux et, surtout, de repartir fièrement avec leur propre réalisation.

Les Rendez-vous des P'tits Crétifs se poursuivront tout au long de l'année 2026, avec de nouvelles surprises à chaque séance.

Les prochaines dates et activités

Janvier

Samedi 17 janvier – Atelier Couronne des rois & goûter – 15h et 15h30 – Deviens roi ou reine le temps d'un après-midi ! Crée ta couronne originale et colorée, puis régale-toi avec la galette pour fêter l'Épiphanie.

Février

Mercredi 25 février – Atelier Saint-Valentin – 14 h 30 et 15 h 30 – Fabrique un cadeau unique et coloré pour dire « Je t'aime » à un parent, un ami ou un grand-parent.

Mars

Samedi 7 mars – Atelier Théâtre et improvisation – 10h (entraînement) / 14h (spectacle) – Amuse-toi à inventer des histoires, incarner des personnages et t'exprimer devant les autres dans une ambiance joyeuse et bienveillante.

Avril

Jeudi 23 avril – Atelier Création de livre – 14 h 30 et 15 h 30 – Deviens l'auteur de ton propre livre ! Dessine et écris qui tu serais si tu étais un animal, un super-héros ou même une saison.



Mai

Samedi 16 mai – Atelier Fresque collective – horaire à venir – Participe à la création d'une grande fresque sur les 170 ans de Villers-sur-Mer: plage, villas Belle Époque, dinosaures du Paléospace... et bien plus encore !

Juin

Samedi 13 juin – Atelier Éveil musical & création d'instruments – 10h et 14h – Découvre la musique autrement en fabriquant ton instrument et en explorant différents rythmes.

Juillet

jeudi 9 juillet – Atelier Cerf-volant – 10h – Fabrique ton cerf-volant, choisis tes couleurs et observe-le s'envoler dans le ciel.



#_ Jeudi 16 juillet – Atelier Potagers – 10h – Crée ton mini potager en cagette : fraisiers, tomates cerises, radis ou herbes aromatiques à cultiver chez toi.

#_ Jeudi 23 juillet – Atelier Création d'un jeu de société – 10h – Conçois ton jeu de Memory sur le thème de Villers-sur-Mer: plage, mer, dinosaures ou marais.

#_ Jeudi 30 juillet – Atelier Dinosaure hélium – 10h – Crée un dinosaure rigolo en papier et ballons à emporter chez toi.

Août

#_ Jeudi 6 août – Atelier Cerf-volant – 10h

#_ Jeudi 13 août – Atelier Création d'un jeu de société – 10h

#_ Jeudi 27 août – Atelier Dinosaure hélium – 10h

Septembre

#_ Samedi 5 septembre – Atelier Modelage et poterie – horaire à venir – Laisse libre cours à ton

imagination pour créer animaux ou dinosaures en argile.

Octobre

#_ Samedi 17 octobre – Atelier Cupcake marin – 10h et 11h – Décore ton cupcake et invente ton univers marin gourmand.

Novembre

#_ Mercredi 11 novembre – Atelier Veilleuse automnale – 14h30 et 15h30 – Crée une petite lampe ou veilleuse aux couleurs de l'automne pour ta chambre.

Décembre

#_ Samedi 5 décembre – Atelier Boule de Noël – 10h et 11h – Fabrique tes décorations originales pour le sapin.

#_ Mardi 22 décembre – Atelier Cadre photo en perles à repasser – 14h30 et 15h30 – Réalise un cadre coloré pour y glisser une photo-souvenir et l'offrir à tes proches.

Infos pratiques

#_ Lieu : Au Villare

#_ Tarif: 5 € par atelier

#_ À partir de 5 ans

#_ Places limitées
(réservation sur reservation.space-villers.fr)

#_ Un adulte doit accompagner
l'enfant



Hommage à Nicole Chedru, notre bibliothécaire depuis plus de 20 ans

Figure bien connue et très appréciée de la commune, et responsable de la bibliothèque municipale depuis plus de vingt ans, Nicole Chedru est décédée dimanche 9 novembre, à l'âge de 75 ans.

Nicole Chedru, responsable de la bibliothèque depuis plus de 20 ans, nous a quittés. Elle laisse au sein de la ville un souvenir inoubliable par sa générosité et sa gentillesse. Elle était engagée dans plusieurs associations mais celle qu'elle chérissait le plus, c'était « sa bibliothèque ».

Nous retiendrons son sourire, sa bonne humeur, sa joie de vivre, son dynamisme et les nombreux fous rires qui éclataient parfois entre nous.

Son engagement et sa passion pour la bibliothèque en faisaient une personne référente, présente à tout instant, prête à écouter, aider et conseiller les lecteurs.

Elle était disponible, dévouée mais aussi discrète et délicate auprès des lecteurs.

Nous n'oublierons pas Nicole, notre rayon de soleil. Merci pour tout ce que tu nous as apporté.

*L'équipe de la bibliothèque
Antoinette, Catherine, Claudine, Corrine, Laurence,
Régine, Sophie et Catherine.*



A toi Nicole,

Ton sourire, ta générosité et ton énergie nous manquent déjà. Tu nous as quittés trop vite, laissant derrière toi le souvenir d'une femme lumineuse, toujours en mouvement : entre tes livres chéris, tes enfants et petits-enfants, tes engagements à l'église, au Conseil Paroissial, et tes permanences hebdomadaires au presbytère de Villers, où tu accueillais chacun avec bienveillance.

Tu as su, malgré les soucis de la vie quotidienne, donner de ton temps et de ta joie à ceux qui t'entouraient. Merci pour ta présence, pour ces moments partagés, pour tout ce que tu as semé autour de toi.

Nous garderons précieusement le souvenir de ta vitalité, de ta curiosité, et de cette lumière que tu apportais à chacun.

Repose en paix.

Roseline GOYER



Hommage à Serge Mathias, fidèle bénévole des thés dansants

La Ville de Villers-sur-Mer et le CCAS ont appris avec tristesse le décès de Monsieur Serge MATHIAS, survenu le 18 décembre 2025 à Équemauville.

Très engagé auprès du CCAS, il participait régulièrement, à titre bénévole, à l'animation des thés dansants, accompagnant de nombreux artistes avec générosité et discréction.

Son implication et sa disponibilité ont marqué ces rendez-vous appréciés des seniors.

La Ville adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Groupe "Villers avec vous"

Recevez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé !

Dans quelques semaines, vous aurez un vote à exprimer concernant votre futur maire.

Nous faisons le choix d'un candidat qui vit à Villers, présent au quotidien à vos côtés tout au long de l'année, qui allie expérience municipale, bon sens d'une gestion en bon père de famille et vision à long terme.

Pas un candidat pour qui Villers n'est qu'un tremplin pour une carrière politique, que vous ne voyez que lors des élections.

Stéphane PERRAULT est ce candidat d'expérience qui travaille tous les jours à Villers avec son épouse, et qui saura agir en équipe avec tout le conseil municipal, respectant tous les Villersois.

Retrouvez-le, entouré de son équipe, lors de la prochaine réunion publique le samedi 31 janvier à 18h à la salle Bagot afin de parler ensemble de Villers.

VILLERS AVEC VOUS

**Olivier Guérin, Françoise Lechau, Stéphane Perrault,
Betty Elvira-Refait, Jacques Nottet**

Groupe "réconciliations Villers"

Chères Villersoises, chers Villersois,

Nous avons passé d'excellents moments ensemble en cette fin d'année au Téléthon, au banquet des anciens, au marché de Noël ou encore aux concerts de notre église. Merci pour votre énergie au quotidien qui fait vivre Villers !

J'espère que vous avez passé un joyeux Noël. J'ai évidemment une pensée particulière pour ceux d'entre nous qui sont isolés, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie ou à m'écrire. Vous savez pouvoir compter sur moi pour être à l'écoute et vous accompagner au quotidien.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets. Que 2026 soit une année tournée vers l'avenir pour Villers avec une gestion en intégrité, responsabilité et convivialité. Cette nouvelle année sera l'occasion de réaliser de beaux projets ensemble.

Amitiés Villersoises,

Roméo Frot

Pour rappel:

#_ La communication en période électorale est très encadrée, elle ne permet pas la promotion d'un candidat sur le journal municipal. Selon l'arrêté du Conseil d'État (CE, 7 mai 2012, n° 353 536), **les tribunes d'opposition peuvent être considérées comme des éléments de propagande électorale et être contraire à la Loi**. Toutefois le Conseil estime que la commune ne saurait contrôler le contenu des tribunes de l'opposition publiées dans le bulletin d'information municipale – sauf caractère injurieux, diffamatoire ou discriminatoire de l'écrit –. **Ces tribunes n'engagent dès lors que la responsabilité de leurs auteurs** et non la Commune et ses représentants.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Armelle DEFONTAINE et Sébastien EUGÈNE le 29 novembre

Décès

Jacques HENNION, 92 ans, le 4 novembre à Lisieux
Nicole CHEDRU, 75 ans, le 11 novembre, à Criquebœuf
Sylvie CELLIER épouse PAPIN, 65 ans, le 12 novembre à Caen
Serge MATHIAS, 77 ans, le 18 décembre à Equeuauville



1

Passage vers l'horizon

Entre deux façades typiques, un aperçu du coucher de soleil sur la plage. Le ciel passe du bleu clair à l'orangé, offrant une vue sur la mer et le sable. Une descente vers la plage, encadrée par l'architecture de Villers. Un moment intime en fin de journée.

Merci à Armelle Pascault pour cette photo.

NUIT DE LA LECTURE

24.01.2026

Villers-sur-Mer

VILLES &
CAMPAGNES
10^e
ÉDITION

Au Villare
De 17h à 19h

Lectures croisées
contes illustrés
& jeux littéraires



www.nuitsdelecture.fr

CNL / © Tom Haugomat pour les Nuits de la lecture / Conception graphique : Studio CC



SPACE
VILLERS SUR MER

CNL CENTRE
NATIONAL
DU LIVRE

pass
Culture

LE FIGARO Le Point le Bonbon Babelio TV5 MONDE rfi FRANCE 24 M6 France médias monde radiofrance france tv

RATP Upcœp

Syndicat national
de l'édition

SF
Société de l'édition française

SGDL
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIVRES

BnF Bibliothèque
nationale de France

Bibliothèque
publique d'information
Centre Pompidou

Association
des Bibliothécaires
de France

28 novembre — Marché de Noël

#1

Du vendredi 28 au dimanche 30 novembre, le centre-ville a vécu au rythme du marché de Noël. Exposants, animations, ateliers pour enfants, déambulation lumineuse et balades à poney ont contribué à créer une ambiance féérique.



5 décembre — Commémoration du 5 décembre

#2

La Ville a rendu hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. La cérémonie s'est déroulée au Monument du Souvenir en présence des autorités, des associations d'anciens combattants et des Villersois.



5 décembre — Promenade musicale en Pays d'Auge



#3

Dans le cadre des Promenades du Pays d'Auge, le vendredi 5 décembre, le public a pu découvrir des cantates de Johann Sebastian Bach, spécialement écrites pour le temps de l'Avent, dans un moment musical empreint de ferveur et de lumière.

7 décembre — Ciné Pelote de Noël

#4

Le Ciné Pelote a fait son retour au cinéma le dimanche 7 décembre pour une séance de Noël où les pulls de Noël et le tricot étaient les bienvenus. Les spectateurs ont redécouvert *Last Christmas*.



11 décembre — Colis de Noël de la Navette

#5

À l'approche des fêtes, un colis de Noël a été remis aux chauffeurs de la navette en remerciement de leur engagement au service des usagers tout au long de l'année.



#6

13 décembre — Formation aux gestes qui sauvent



Samedi 13 décembre, une initiation aux premiers secours a permis aux participants d'apprendre les gestes essentiels pour faire face à une situation d'urgence, encadrée par un pompier volontaire de Villers-sur-Mer.

12 décembre — Sainte Geneviève, patronne des gendarmes

#7

La fête de la Sainte Geneviève, patronne des gendarmes, a été célébrée lors d'une cérémonie organisée par la Compagnie de gendarmerie de Deauville.



16 décembre —

Signature d'une convention avec la gendarmerie

#8

Une convention a été signée avec la gendarmerie concernant la mise à disposition d'un quad d'intervention destiné à la neutralisation des engins explosifs découverts sur la plage.

21 décembre — Banquet de Noël des Aînés

#9

Un moment convivial qui a réuni les aînés de la commune autour d'un repas festif. Entre musique, échanges et bonne humeur, ce banquet a permis de partager ensemble l'esprit de Noël.



6 décembre — Sainte Barbe, patronne des Sapeurs Pompiers



La cérémonie de la Ste Barbe fut très émouvante.
Remise des médailles aux récipiendaires.
Les élus se réjouissent de la jeunesse des
équipes et la Mairie rappelle son soutien
pour faciliter le logement
aux jeunes sapeurs-pompiers.

#10



22 décembre — Concert de Noël

#11

Le lundi 22 décembre, la salle panoramique a accueilli un concert de Noël aux sonorités jazz, porté par le pianiste Pierre-Yves Plat. Une parenthèse musicale de fin d'année mêlant tradition et réinterprétation contemporaine.



23 décembre — Conférence « Noël, Nouvel An et les décorations de l'URSS »

#12

Animée par Anastasia Lobanova, cette conférence du mardi 23 décembre a proposé un voyage culturel autour des fêtes de fin d'année, entre traditions européennes et histoire singulière des décorations soviétiques.



2025—
**13 010 € récoltés
pour le Téléthon
tout au long de l'année**

#14

Associations, bénévoles et habitants se sont fortement mobilisés tout au long de l'année pour le Téléthon. Courses, animations, concerts et défis ont permis de récolter plus de 13 010 € au profit de la recherche.



3 janvier—
**Cérémonie des vœux
du Maire**

#14

Samedi 3 janvier, dans la salle Panoramique ont eu lieu les traditionnels voeux du Maire. Lors de cette occasion, Madame le Maire a chaleureusement remercié le Directeur Général des Services, Claude Tajan avant son départ en « grandes vacances ».



SALON DE LA **FICTION STELLAIRE**

VILLERS-SUR-MER

Au Villare - De 10h à 18h

**Le samedi 28 février
et dimanche 1er mars 2026**

2€ l'entrée/5€ la séance de cinéma

Exposition de LEGO®, film star wars, cosplayers
animations sabre laser, produits dérivés...



Événement organisé par EPIC SPACE

Pour plus d'informations : www.space-villers.fr
contact@space-villers.fr | 02 31 87 78 82

SPACE
VILLERS SUR MER



VILLERS
SUR MER